

Le P'tit Fleurion

N° 39

Chères Fleurionnes, Chers Fleurions,

2018 s'achève, et, déjà, 2019 se profile... Je profite de ce dernier bulletin d'informations de l'année pour dresser un bilan des actions réalisées dans notre commune.

2018 aura vu la poursuite des actions engagées les années précédentes telles que la rénovation de notre école, des logements communaux, l'entretien des chemins et des routes, la réfection partielle du toit de l'église...

De beaux évènements sont venus jaloner ces derniers mois : l'ouverture d'une classe supplémentaire dans notre école, le festival VIA AETERNA et le spectacle des enfants "Fleury et Compagnie" sous le chapiteau "Du gros nez rouge" ont ravi le public...

Des projets sont à l'étude pour 2019, nous ne manquerons pas de vous en faire part très prochainement. Dans l'immédiat, nous avons prévu de : réaliser les trottoirs dans le lotissement, continuer l'aménagement de la voirie, refaire la toiture des logements situés au Domaine, rénover le logement du presbytère qui vient de se libérer pour pouvoir le relouer ...

N'oublions pas nos associations, que je remercie, qui œuvrent pour nous proposer des activités et des animations. Encourageons-les en y participant ! Je vous souhaite un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année !

Très cordialement,

Marc BRIENS

Marc Briens
et les membres du Conseil Municipal
vous souhaitent de joyeuses fêtes
et vous convient le dimanche 13 janvier 2019
à 10 h 30 à la salle polyvalente
pour vous présenter leurs meilleurs vœux.



Sommaire

Actualités.....	P. 2
Fleury en photos.....	P. 3
Carte de Fleury.....	P. 4 - 5
Consommation :	
changer de chauffage.....	P. 6
Citoyenneté.....	P. 6
Rencontre avec les cantinières.....	P. 7
État civil.....	P. 7
Portrait de Fleury.....	P. 8
À vos agendas.....	P. 8

Pour contacter la Mairie :

10 Rue de l'Eglise, 50800 FLEURY

Tél : 02 33 51 13 57

Mail : mairie.fleury2@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi

de 9 h 00 à 12 h 00

Site : www.fleury-manche.fr

Actualités

Le 11 Novembre 2018 - Commémoration

Afin d'honorer la mémoire de nos poilus, la cérémonie du 11 Novembre a eu lieu, comme tous les ans, devant le monument aux morts.



Monsieur le Maire et son équipe tiennent à remercier les personnes présentes lors de cet hommage tout particulièrement les jeunes parents accompagnés de leurs enfants. Pour célébrer le centenaire de l'armistice, une rose a été déposée autour du monument à la mémoire de chacun de nos fleurions morts pour la France.



Dis Papa, dis Maman, c'est quoi le 11 novembre ?

Le 11 novembre est un jour férié qui célèbre l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. L'armistice est un accord mettant fin aux combats de la Première Guerre mondiale. Cette guerre a causé environ 10 millions de morts en 4 ans entre 1914 et 1918. L'armistice a été signé entre le pays vaincu, l'Allemagne, et les Alliés, les pays vainqueurs, notamment la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Le 15 Novembre - Trucs et Astuces



Jeudi 15 novembre 2018, de 10h 00 à 18 h 00, s'est tenue, à la salle des fêtes de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny, une manifestation organisée par le SAG et le CLIC Villedieu Intercom et Granville Terre et Mer destinée à proposer des trucs et astuces simples et utiles pour améliorer le quotidien à tout âge de la vie. Une cuisine, un salon, une chambre et une salle de bain avaient été installés et les ergothérapeutes présents n'ont pas managé leurs efforts pour expliquer et proposer, avec démonstrations à l'appui, des aides techniques simples souvent à moindre coût. Des partenaires répondaient aux questions sur les aides financières et les organismes à contacter. Cette journée a été un succès avec plus de 300 visiteurs qui ont exprimé leur satisfaction dans la mesure où ils ont trouvé des réponses à leurs questions ou à leurs besoins. Merci aux fleurions qui se sont déplacés !

Le 1^{er} Décembre - Marché de Noël de l'Association des Parents d'élèves



Le traditionnel Marché de Noël de l'Association des Parents d'élèves s'est déroulé le samedi 1^{er} décembre dans la salle des Fête de Fleury. A l'abri de la pluie, les enfants ont pu rencontrer le Père Noël et se faire maquiller ! Ce marché permet de récolter des fonds pour soutenir les projets pédagogiques de nos écoliers. C'est toujours un moment fort de l'association, avec notamment la vente de sapins de Noël.

Fleury en photos

Le 21 septembre 2018 - FESTIVAL VIA AETERNA

Le Festival de musique qui se déroulait du 20 au 22 septembre dans 12 communes de la Baie du Mont Saint-Michel, a fait escale chez nous le 21 septembre et nous avons savouré notre chance !



Quelle magie ! Interprétant a capella des chants traditionnels polyphoniques corses, les chanteurs de Tavagna nous ont offert un intense moment d'émotion et de spiritualité. Lorsque leurs voix se sont élevées dans le cœur de l'église Notre-Dame, l'émotion a saisi l'assistance. Athée, agnostique ou croyant, chaque festivalier a pu apprécier ces concerts qui font vibrer les vieilles pierres et permettent de découvrir ou redécouvrir les sites culturels et patrimoniaux sous un jour nouveau. Un grand BRAVO à ces chanteurs et au public enthousiaste qui les a applaudis !

Le 29 septembre 2018 - Le Repas des Aînés



C'est dans un décor sur le thème du cabaret que 65 convives se sont retrouvées, ce samedi 29 septembre 2018, pour un repas des aînés très apprécié.

Merci à tous ceux qui, par leur présence, ont fait de cet événement un moment de convivialité, d'échanges et de bonne humeur.

A l'année prochaine !

Carte de Fleury

Le saviez-vous?

Nombre d'habitants : 1082

Superficie : 1260 ha

Altitude : de 109 à 201 m
entre la Vaspellière et la Tondière

Eglise Notre-Dame

(XII, XV et XIX^e siècle)

Français

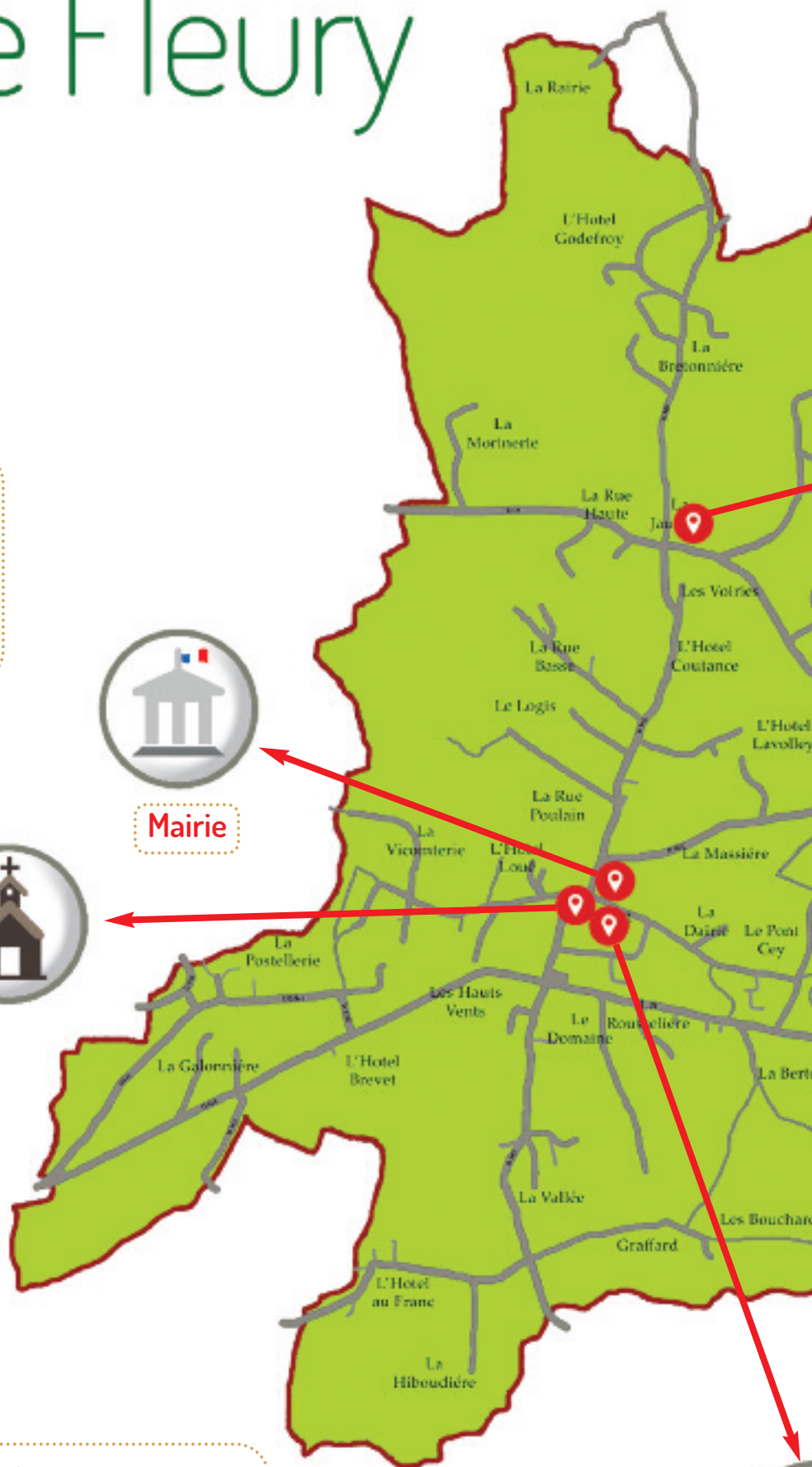
La langue française évolue et les noms des communes aussi !

En 1169, vous habitez à **Floré**

En 1351, vous habitez à **Floréium**

En 1407, vous habitez à **Floury**

En 2018, vous habitez à **Fleury** !



Mairie



Légende

Une légende fleurionne...

L'eau de la fontaine de la Jaunisse guérirait des maladies du foie.

C'est pour cela qu'un oratoire fut construit à la fin du 19^{ème} siècle, c'est l'oratoire **Notre-Dame de la Jaunisse**.

Histoire

Un peu d'histoire...

Lors de la construction de l'A84, des fouilles archéologiques ont mis à jour un site Carolingien au lieu-dit "La Jouennière" !

Les Carolingiens sont une dynastie de rois francs, ils règnèrent sur l'Europe occidentale de 751 jusqu'au X^e siècle.

Terrain multisport

Consommation et Citoyenneté

Changer de chauffage : quelles aides ?

Les aides disponibles concernent les travaux de rénovation énergétique des logements dont les systèmes de chauffage des résidences principales font partie.

Le crédit d'impôt

Le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) s'élève à 30% des travaux impérativement effectués par des professionnels RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) avec un montant de dépenses plafonné à 8 000 € pour une personne seule, 16 000 € pour un couple majoré de 400 € par personne à charge. Propriétaires et locataires sont concernés pour les chaudières gaz à haute performance énergétique ou à micro-cogénération, les pompes à chaleur air/eau et géothermiques, les appareils de chauffage au bois ou biomasse, à l'énergie hydraulique, appareils de régulation et de programmation du chauffage.

L'éco-prêt à taux zéro

Réservé aux propriétaires d'un logement construit avant 1990, l'éco-prêt à taux zéro peut atteindre 30 000 € remboursables sans intérêts en 15 ans maximum, avec recours obligatoire aux professionnels RGE. Le remplacement d'un chauffage (même type que pour le CITE) y est éligible mais uniquement s'il est couplé à un autre type de travaux, à savoir l'installation d'une production d'eau chaude sanitaire utilisant une énergie renouvelable, l'isolation de la toiture ou des murs extérieurs, le changement des fenêtres.

Habiter mieux

Pour les propriétaires aux revenus modestes ou très modestes occupant leur logement, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) propose un programme d'aides pour des travaux divers. Baptisée « habiter mieux agilité », une aide spécifique aux maisons individuelles concerne le changement de chaudière ou de mode de chauffage, à hauteur de 50% pour les revenus très modestes* ou 30% pour les revenus modestes** du montant HT des travaux avec un maximum de 10 000 €* ou 7 000 €**.

Les aides des collectivités locales

Les régions, départements ou communes peuvent accorder des aides pour les équipements de chauffage utilisant des énergies renouvelables. N'hésitez pas à les contacter pour en connaître les conditions et le montant ou consultez l'outil Simul'aides si vous habitez dans le Grand-Est, en Normandie, Occitanie ou dans le Centre-Val de Loire. Pour le remplacement d'un appareil de chauffage au bois d'avant 2002 par un modèle plus performant, la prime Fond Air est mise en place par certaines collectivités locales avec la participation de l'Ademe.

Pour en savoir plus : ademe.fr, renovation-info-service.gouv.fr, anah.fr...



Une caméra contre l'incivilité

Les abords des containers de tri sélectif, situés sur la place Raymond Dupard, étaient devenus certains jours, le théâtre de dépôts sauvages intolérables et d'autant plus inacceptables que seulement quelques kilomètres nous séparent de la déchetterie. Devant cette incivilité croissante, la municipalité a décidé de mettre cette zone sous surveillance vidéo. La caméra fonctionne 24 h / 24 et les images vont visualisées quotidiennement par M. Le Maire. Les contrevenants sont sanctionnés, preuve à l'appui.

Rencontre...

Rencontre avec les cantinières : Nathalie Leblastier, Samantha Lemoal-Lacambre et Manuella Laurent

C'est une équipe de choc qui s'occupe de nos enfants 4 midis par semaine !

Nathalie, la responsable, est la plus expérimentée, elle travaille depuis 8 ans comme agent de restauration à Fleury. Quant à Samantha et Manuella, elles ont commencé à la rentrée 2018. Nous sommes partis à leur rencontre, juste après le service...

Le moment du service est-il un moment intense ?

Oui bien sûr ! Nous accueillons 60 enfants, âgés de 2 ans et demi à 6 ans ! Nous sommes 3 adultes pour tout gérer. C'est « speed » !

Comment le service se déroule-t-il précisément ?

Le service commence à 12 h 15 et se termine vers 13 h 15. Les plus petits arrivent à midi pile et commencent à manger l'entrée. Puis nous leur servons le plat de résistance. C'est à ce moment que les plus grands arrivent. Ce décalage permet d'être plus disponible pour les petits qui sont plus lents à manger.



De gauche à droite :

Manuella Laurent, Samantha Lemoal-Lacambre et Nathalie Leblastier



D'où viennent les repas ?

Les repas arrivent du Collège privé de Villedieu et sont préparés par Scolarest, une société nationale de restauration scolaire, implantée au sein du collège.

Le midi est un moment parfois délicat pour les enfants ...

Oui, c'est un moment de détente et aussi un moment éducatif : apprendre à manger seul, à goûter ce que l'on ne connaît pas, à rester calme, à respecter les autres... Il faut trouver le bon équilibre : on doit les laisser décompresser et en même temps poser des limites.

Qu'est-ce que vous préférez dans ce métier ?

Sans hésitation, le contact avec les enfants !

Merci à toutes les 3 !

Etat Civil

Décès :

COMMUNIER André 15 Décembre 2017

VIMOND Yvette le 20 Février 2018

HERBERT Jacqueline le 20 mars 2018

LEROYER Annick le 24 avril 2018

BERNARD Michel le 26 mai 2018

COMMUNIER Maria le 31 mai 2018

LEROYER Emile le 25 Juin 2018

Mariages :

Stéphanie MÉQUIN
et Rodrigue BOSSARD
le 8 Septembre



Marie-Line OLLIVIER
et Hervé LE ROY
le 15 septembre

Naissances :

SEVESTRE Ella le 16 Juin

LEPERTEL Zoé le 6 Septembre

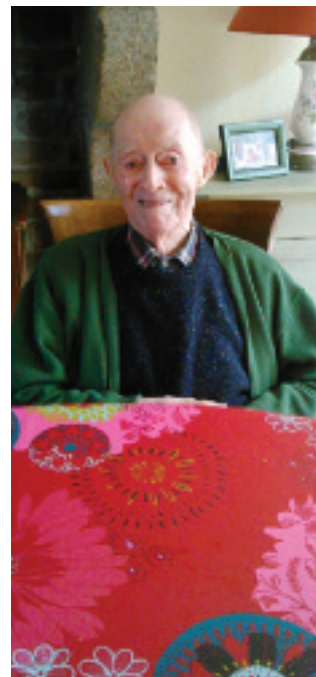
LEBOUTEILLER Mahé le 6 Septembre

TOU Marwen le 27 Novembre

P Portrait de Fleurion

Monsieur Marcel BESNIER, notre doyen !

Né à Rouffigny, le 20 août 1915, Marcel BESNIER part travailler dès l'âge de 14 ans dans les fermes. Marcel a évolué au milieu d'une fratrie nombreuse composée de 3 frères issus d'un 1^{er} mariage et d'1 frère et 3 sœurs d'un second. Considéré comme soutien de famille, il est ajourné en 1936 mais en octobre 1937, il est incorporé. Démobilisé, il est rappelé sous les drapeaux en août 1940 et devient l'ordonnance d'un lieutenant-colonel basé en Saône et Loire. Il aura la chance de n'avoir pas été fait prisonnier et revient à la vie civile le 28 août 1945. Il se marie avec Danielle BESNIER (nom de jeune fille identique à celui de son futur mari) le 30 décembre 1950 et le couple s'installe à La-Lande-d'Aïrou. Puis, en 1951, il entre aux Ponts et Chaussées où il travaillera pendant 25 ans. Le 24 octobre 1951 naît Claire, leur seul et unique enfant. En 1982, ils viennent s'installer à Fleury près de leurs enfants (Claire et Jean-Louis HOCQUINE) et profitent pleinement de leurs 2 petits-enfants auxquels s'ajouteront 5 arrière petits-enfants. En 2001, décès de son épouse mais la vie continue calmement. Une chute, en 2015, l'oblige à entrer à l'EHPAD de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny où il fêtera, bien entouré, ses 100 ans, le jeudi 20 août 2015. Aujourd'hui encore, il revient tous les dimanches déjeuner en famille. Merci à Claire qui nous a aidés à réaliser cet article et tous nos vœux de santé à M. BESNIER.



P petites annonces

LOGEMENTS COMMUNAUX À LOUER

- > **Maison F4** (3 chambres) située n°8 le Domaine, rénovée il y a 1 an, libre le 01/01/19, loyer **450 €**.
- > **Appartement F3** (2 chambres) situé n°4 le Domaine 1^{er} étage, libre de suite, loyer **350 €**.

A genda

Samedi 5 Janvier : Démontage des illuminations

Dimanche 13 Janvier : Cérémonie des Vœux du Maire

Mercredi 27 Mars : « Campana » par le Cirque Trottola

Dimanche 2 Juin : Brocante

Vendredi 21 Juin : Fête de la musique

Jeudi 15 août : Fête communale

Samedi 19 Octobre : Chorale Sélun'Aïr. Eglise de Fleury, 20 h 30.



Directeur de publication : **Marc Briens**

Rédaction : **Sylvie Klimczak-Pradot, Catherine Bazin, Vanessa Marie et Cathy Gourvenec**

Création graphique, mise en page et impression : **Imprimerie Renouvin** – 50800 Villedieu les Poêles – 02 33 51 30 95

Imprimé sur papier 100 % recyclé et certifié PEFC.

Ne pas jeter sur la voie publique – Photos fournies par la Mairie de Fleury – Sauf erreurs typographiques.

IMPRIM'VERT®